

FLASH FÉDÉRATION

Note d'information périodique de la

FÉDÉRATION FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE

HISTOIRE des FAMILLES. HERALDIQUE. SIGILLOGRAPHIE



MAISON DE LA GÉNÉALOGIE ®

FFG 3 rue de Turbigo 75001 Paris

Association selon la loi de 1901 – SIRET N° 322 548 652 00039

tél. : +33 (0)1 40 13 00 88

courriel: ffg@genefede.org

Sites Internet : <http://www.genefede.fr> – <http://www.bigenet.fr>

N° 110 – juin 2005

ISSN 1240 - 344X

Discours et congrès

Exercice obligé dans les Congrès, les discours, je me permets de vous donner quelques extraits du discours que j'ai prononcé à Macon lors de l'ouverture du XVIII^e congrès. Ces morceaux choisis ont peut-être permis de faire comprendre aux autorités officielles, l'importance du monde associatif généalogique

« ...Ce congrès d'après ma première impression et de ce qu'il m'en a été dit, se présente sous les meilleurs auspices possibles. Il faut très chaleureusement remercier et féliciter, d'ores et déjà, l'équipe organisatrice qui s'est dépensée sans compter depuis plusieurs années mais toujours avec le sourire. Depuis des décennies, la généalogie s'est prodigieusement développée en France devenant un élément culturel incontournable de notre société, cet engouement dû à une quête insatiable de notre passé, un développement de l'histoire sociale des français, de l'histoire locale et puis de ces deux dernières découvertes modernes qui s'allient si bien à notre passion, l'informatique et internet. ...

Cet afflux de nouveaux généalogistes qui entraîne toujours la création d'associations nouvelles permet à notre fédération de remplir pleinement son rôle : coordonner, assister, proposer. Elle assure également et étroitement et de plus en plus la représentation de tous les généalogistes amateurs auprès des pouvoirs publics et particulièrement du ministère de la Culture et des Archives de France avec lesquelles nous sommes partenaires avec le serveur « france-généalogie ».... La fédération, c'est actuellement, 150 associations de toutes tailles, 60.000 généalogistes qui effectuent des travaux personnels, bien sur, mais aussi, et c'est l'esprit associatif, des travaux d'intérêt commun : dépouillements systématiques de registres paroissiaux, d'état civil, des fonds notariaux, participant ainsi à la fois à la sauvegarde de notre patrimoine archivistique, trésor que le monde nous envie et à sa diffusion la plus large possible.... Nos actions encore hier souvent méconnues ou mal connues, en novembre 2004 un journaliste d'un grand hebdomadaire nous qualifiait dédaigneusement de club du dimanche, commencent à être médiatisées... Ne boudons pas notre plaisir d'être là aujourd'hui car nous vivons l'âge d'or de la généalogie. Rappelez-vous, il a 40 ou 50 ans, nous n'avions que du papier, un crayon et une gomme, l'accès aux grandes bibliothèques nous était interdit car nous n'étions pas des universitaires, les recherches généalogiques faisaient alors sourire les présidents de salle de lecture, nous n'étions que tolérés dans les archives

départementales, l'assistance souvent réduite à trois lecteurs, un ecclésiastique en retraite, un professeur émérite et un thésard, nous regardait avec suspicion faire des recherches si légères, si futiles dans un lieu si sérieux. Regardons fièrement où nous en sommes en 2005, nous avons des ordinateurs, des scanners, des appareils numériques, regardons ce que nous avons créé par notre travail, notre persévérance, nous, les quelques 500.000 généalogistes amateurs en quelques décennies : plus de 300 associations, une fédération nationale, plus d'une centaine de revues, soit environ 25000 pages de généalogie par an, des dizaines de sites Internet, plus d'un millier d'emplois salariés, des bases de données locales et nationales et grâce à nous un secteur commercial, et c'est notre participation à la vie économique de la France, a pu se développer avec des créateurs de logiciels, des libraires et des éditions spécialisées, des revues spécifiques à la généalogie, un salon, des émissions de radio et de télévision, des cabinets professionnels. Voilà, chers amis généalogistes, notre Bilan à tous et nous pouvons en être fier. »

Michel SEMENTERY

LES RENDEZ-VOUS À LA FÉDÉRATION

Ce tableau vous aide à noter sur votre agenda les dates à réserver pour la Fédération :

Réunion mensuelle du Bureau	07/07/2005 (10 h 00)	au 3 rue de Turbigo
Réunion mensuelle du Bureau	08/09/2005 (10 h 00)	au 3 rue de Turbigo
Réunion mensuelle du Bureau	06/10/2005 (10 h 00)	au 3 rue de Turbigo
Réunion commission communication	06/10/2005 (17 h 00)	au 3 rue de Turbigo
Conseil d'administration	15/10/2005 (09 h 45)	au 3 rue de Turbigo
Réunion mensuelle du Bureau	24/11/2005 (10 h 00)	au 3 rue de Turbigo

CALENDRIER DE LA GÉNÉALOGIE

Ces manifestations jalonnent notre vie généalogique. Nous mettons ce tableau à jour régulièrement, n'hésitez pas à nous informer des dates et des contenus de celles que vous organisez.

A. 1 ^{ères} journées de la Généalogie	17-19/06/2005	La Seyne/Mer (83)
B. 1 ^{er} Forum « Généalogie et Histoire en Auvergne	27-28/08/2005	Châtelguyon (63)
C. 7 ^{ème} Rencontre généalogique	03/09/2005	Créances (50)
D. 1 ^{ères} journées généalogiques	30/09-02/10/2005	Saint Cyr-sur-mer (83)
E. 20 ^e anniversaire du CG 22	01-02/10/2005	Saint Briec (22)
F. Journées nationales de Généalogie	08-09/10/2005	Le Cannet (06)
G. IV ^o Colloque de l'Académie inter. de généalogie	10-14/10/2005	Paris (75)
H. Rencontre régionale de la généalogie	15-16/10/2005	La Rochelle (17)
I. Généea EXPO 2	09-11/12/2005	Toulon (83)

A = Organisées par l'Association Généalogique du Var. Renseignements : AGEVAR, B.P. 1022, Traverse des Capucins, 83057 TOULON CEDEX – Courriel : ASSOCGENEAVAR@aol.com

B. = Organisé conjointement par le Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay, Allier Généalogie et l'ARGHA (voir ci-dessous). Renseignements : Tél : 01 46 02 02 11 / 06 68 62 37 45 , Courriel : michel.teillarddeyry@wanadoo.fr

C. = Organisée par le Cercle Généalogique de la Manche, BP n°1, 50470 LA GLACERIE. Renseignements : www.cg.50.org

D. = Organisées par l'Association Généalogique du Var. Renseignements : AGEVAR, B.P. 1022, Traverse des Capucins, 83057 TOULON CEDEX – Courriel : ASSOCGENEAVAR@aol.com

E. = Organisé par le Centre Généalogique des Côtes d'Armor, 3 bis rue Bel Orient, 22000 SAINT-BRIEUC. Tél : 02 96 62 89 00.- Fax : 02 96 62 89 00 - Courriel : centre-gene22@wanadoo.fr.- Site Internet : genealogie22.org

F. = Organisées par le Cercle généalogique du pays cannois, 396 rue Saint Sauveur, 06110 Le Cannet. Renseignements : Tél 04 93 45 86 27 – Courriel : jacarre@club-internet.fr.- Site Internet : cgpc06.org.

G = Organisé par l'Académie Internationale de généalogie, sur le thème *Généalogie et Nouveau Monde*. Programme : <http://www.geneacademie.org>, correspondance : AIG@geneacademie.org.

H = Organisé par le Cercle Généalogique d'Aunis et Saintonge, Centre associatif Charcot, 3 rue J-B Charcot, 17000 La Rochelle.

ACTIONS FÉDÉRALES

Motion du 05 mai 2005 remise par lettre datée du 09 juin 2005 à Monsieur Renaud de Vabre, ministre de la Culture et de la Communication pour la révision de la loi sur les archives.

Les associations de généalogistes amateurs adhérents à la Fédération Française de Généalogie, représentant 60.000 membres, réunies en Assemblée Générale de la Fédération Française de Généalogie le 05 mai 2005, demandent que le texte de loi élaboré par le ministère de la Culture à la suite de la production du rapport Brébant, soit soumis à l'examen des représentants nationaux dans les plus brefs délais.

Précédemment, lors de son Assemblée Générale de l'année 2000, la Fédération Française de Généalogie avait émis une motion adressée au ministre de la Culture et de la Communication, Madame Catherine Tasca, demandant la révision de la loi sur les archives du 3 janvier 1979. Cette motion lui avait été remise le 29 mai 2000

Les publications de la Commission Formation

Le CDROM " Les recherches généalogiques " élaboré par la commission Formation est en cours de diffusion aux associations. Présenté sous la forme d'un diaporama pédagogique il a pour but de fournir un support et des illustrations aux cours de généalogie dispensés dans les associations.

Le Manuel de Formation reprenant les mêmes sujets sous forme imprimée et plus détaillée sera, après révision et mise à jour, distribué à partir du mois de septembre.

Les relevés dans les cimetières et la CNIL

L'association fédérée FRANCEGENWEB ayant procédé à un relevé systématique des noms inscrits sur des tombes y compris ceux de moins de 100 ans et l'ayant mis à la disposition du public sur son site Internet, un descendant d'une personne inhumée a exigé la suppression de la mention concernant son ascendant en s'appuyant sur une consultation téléphonique auprès d'un service de la CNIL qui aurait invoqué la loi sur les archives.

FRANCEGENWEB a alors pris contact avec la Fédération afin que celle-ci intervienne auprès de la CNIL.

Par lettre datée du 18 juin 2005, Michel Sementery a demandé à la CNIL de bien vouloir lui préciser d'une façon officielle sa position sur ce problème, lui confirmer que la publication des fichiers et listes concernant des personnes décédées est tout à fait licite et, d'autre part, lui indiquer d'une façon précise sa position sur les fichiers de généalogie en général.

La première réunion de la **commission d'héraldique**, commission non statutaire, s'est tenue le 19 mars 2005. Elle est composée de Jean-Jacques LARTIGUE, désigné comme Président, Michelle JOUDREN, Marc HAIRABEDIAN, Claude FOUGEYROLLAS, Célestin DENIS, Michel FLOUCAUD de la PENARDILLE, Philippe FLORENTIN, Henri de LA TOUSCHE, Claude de LA VAISSIERE de LAVERGNE, Serge MARTIN et Michel TEILLARD d'EYRY. Elle a déterminé ses buts : Promouvoir l'héraldique par le biais de communication dans les revues des associations. Mener l'apprentissage de l'héraldique en direction du public. Veiller à l'exactitude des règles techniques des armoiries.

Elle préconise la désignation d'un responsable héraldique par association généalogique. Merci d'indiquer le nom de ce responsable au secrétariat de la F.F.G. qui centralisera pour publication.

Rappel : Congrès 2009. Les candidatures des associations pour l'organisation du XX^{ème} congrès national de généalogie (2009) devront être envoyées à la FFG. avant le 15 janvier 2006. Le choix de l'association organisatrice aura lieu lors du conseil d'administration d'avril 2006. Le cahier des charges pour l'organisation est envoyé sur demande auprès du secrétariat.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Françoise Galliou a été récemment élue président du Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté.

Le **Centre Généalogique des Côtes d'Armor** souffle ses 20 bougies cette année. Le CG22 fêtera cet anniversaire les 1er et 2 octobre 2005 ; l'évènement se déroulera à la salle de Robien de

Saint-Brieuc. Tous les Cercles de l'UGBH (Union Généalogique de la Bretagne Historique) seront présents. Plusieurs stands :- vieux outils,- musée sciences et éducation, - châteaux et manoirs,- la généalogie de A à Z,- costumes,- travaux d'adhérents,- éditions et libraires (La Voûte, Sajef,...)- logiciels (Généatique),- auteurs costarmoricains Des conférences seront, également, proposées ces deux journées.

□ **Les mariages en Mayenne** - Une opération de dépouillement systématique des mariages du XIXe siècle en Mayenne a été lancée conjointement par le Cercle Généalogique de la Mayenne, l'Entraide Généalogique Bretagne Maine Normandie et le Groupe de discussion et d'échange sur la généalogie en Mayenne Gen53. Une base de données qui compte actuellement plus de 30 000 références est en cours de constitution sur le site des Archives Départementales de la Mayenne (<http://www.lamayenne.fr>) . Elle est librement accessible à tous les internautes.

DU CÔTÉ DES ARCHIVES

□ **Archives de la Sarthe** - Depuis le 3 avril 2005, le cadastre est en ligne. Les registres paroissiaux et d'état civil le sont depuis le 7 juin 2005. <http://www.archives.sarthe.com/>.

□ **La base ETANOT** (ETAt des NOTaires de Paris), qui rassemble les données disponibles sur les notaires parisiens identifiés depuis la fin du XV^e siècle, est consultable sur Internet depuis le début du mois de juin : <http://chan.archivesnationales.culture.gouv.fr/sdx/etanot/>

□ **Le nouveau Centre de Pierrefitte-sur-Seine** .Un dossier de présentation du nouveau centre pour les archives dont la construction a été annoncée dans le dernier Flash est publié dans le n° 127 de juin 2005 de la lettre d'information du Ministère de la Culture et de la Communication.

□ **Les archives du Parti communiste français**- Michel Sementery, président de la FFG, a été invité, le lundi 6 juin, à la présentation du fond des archives du Parti communiste français maintenant conservé aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis. Empêché, il s'est fait représenter par Geneviève Gontier. Ce fonds a été classé comme archives historiques par le Ministre de la Culture en 2003. Il comprend l'ensemble conservé au siège du PCF et celui de la Bibliothèque marxiste de Paris, ce dernier surtout composé d'archives de personnalités. Les personnes présentes à cette manifestation ont insisté sur la valeur de documents indispensables à la compréhension du monde ouvrier du XX^e siècle et sur l'énorme travail de classement de l'équipe des AD, dont le directeur, Christian Oppetit, a été félicité par Hervé Bramy, président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis et Marie-Georges Buffet, Secrétaire du PCF. La numérisation est largement commencée et les personnes présentes ont pu admirer sur écran l'utilisation de l'index grâce auquel on peut situer personnes, évènements, lieux et dates en un minimum de temps. Ce fonds est actuellement ouvert au public.

□ Le **Service historique de la défense** - Vincennes (94) sera fermé du 29 juillet au 05 septembre 2005.

VIENT DE PARAÎTRE

□ « *Histoire des Juifs en Seine-et-Marne. Du Moyen Âge à nos jours*. Tome 1. », par Frédéric Viey, chez Lys Éditions Amatteis - 77350 Le Mée-sur-Seine - Tél : 01 64 52 05 60. Prix : 23 €. ISBN 2 86849 221 5

Cette étude est une recherche sur l'existence des communautés juives du Moyen Âge à nos jours sur ce qui devint la Seine-et-Marne pendant la révolution de 1789. Ce travail relate le quotidien des fils d'Israël en Champagne, en Brie et en Gâtinais jusqu'à l'expulsion de 1394, puis ensuite la vie des Juifs à partir du XVIII^{ème} dans l'un des plus grands départements de France.

FLASH-FÉDÉRATION – N°110 – juin 2005
Note d'information périodique
de la Fédération Française de Généalogie.
Directeur de la publication : Michel SEMENTERY
Collaborateurs pour ce numéro :

Geneviève GONTIER - Mireille PAILLEUX - Jean-François PELLAN - René SOULHIER

SPÉCIAL

Supplément
au
Supplément
FLASH-FÉDÉRATION
au
FLASH-FÉDÉRATION
n°110 - juin 2005.

Madame, Monsieur,
Cher(e) collègue,

Comme toutes les associations fédérées de province qui disposent d'une antenne parisienne, ou celles qui ont leur siège social domicilié à la Bibliothèque Généalogie nous avons reçu le 27 juin 2005 une « Note d'information aux Cercles généalogiques », datée du 24 juin 2005, sous la signature de Monsieur Dominique BARBEY, directeur de la Bibliothèque Généalogique et d'Histoire Sociale. Les informations contenues dans cette note sont claires : *Le tribunal d'instance a autorisé l'expulsion de la Bibliothèque généalogique* des locaux qu'elle occupe au rez-de-chaussée du 03 rue de Turbigo dans le 1^{er} arrondissement de Paris ; cette expulsion doit se faire au *mois d'août* 2005.

Telle est la situation à ce jour.

Naturellement, nous ne sommes pas insensibles aux efforts méritoires des dirigeants de la Bibliothèque Généalogique pour obtenir dans un premier temps un délai d'exécution, puis une révision du jugement.

Nous formons des vœux pour qu'ils obtiennent satisfaction.

Cependant, au nom du principe de précaution, le devoir de la Fédération Française de Généalogie est d'alerter les associations fédérées qui ont fait des dépôts auprès de la Bibliothèque Généalogique pour qu'elles les identifient, de façon à ce que la propriété de ces dépôts soit sans équivoque.